L'écureuil

MARCILLY

OCTOBRE 2006

FAMILLES RURALES

CENTRE DE LOISIRS

Cette année encore, le centre de loisirs affichait complet : en effet, de nombreux enfants avaient choisi l'ambiance chaleureuse et conviviale du centre aéré pour se donner un avant-goût de vacances, retrouver les copains et partager jeux, activités et sorties.

Au programme de la première semaine : sports variés : tennis, hockey, athlétisme, et pour finir, une journée accro branches à Chalmazel… La piscine et les jeux d'eau ont été également les bienvenus sous le chaud soleil du mois de juillet.

Puis, la deuxième semaine a été vécue sous le thème de l'Afrique avec pour conclusion, la visite du zoo du Bouy.

Enfin, la dernière semaine a permis aux enfants de vivre une aventure au Far West et de jouer aux cow-boys et aux indiens dans la salle des fêtes de Trelins transformée en saloon pour l'occasion. Puis, tandis que les plus grands campaient aux tipis de Grandris, les plus jeunes visitaient une ferme pédagogique.

Les enfants, encadrés par une formidable équipe d'animation, ont également présenté un spectacle de danses africaines lors d'une soirée à laquelle les parents étaient conviés.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les nombreuses personnes qui sont venues apprécier ce spectacle.

Et pour terminer, à l'heure où nous commençons à penser à l'année prochaine, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés qui voudraient s'investir dans l'organisation de ce centre de loisirs, afin qu'il puisse perdurer !

Si vous voulez rejoindre l'équipe de parents responsables du centre de loisirs, vous pouvez contacter :

Renée Delhomme au 04 77 97 49 59
ou Joëlle Gouttegatat au 04 77 97 50 17

BIBLIOTHEQUE

Nous remercions les personnes qui ont participé à l'exposition « en sortant de l'école » par le biais de prêts d'accessoires.

Cette exposition a été appréciée par tous

Bientôt une nouvelle exposition ouvrira ses portes à la bibliothèque sur la bande dessinée.

Des informations vous parviendront par voie d'affichage.

RAPPEL HORAIRES BIBLIOTHEQUE

Mercredi de 14h30 à17h
Vendredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10hà 11h30

Il est important pour la bonne marche de l'activité bibliothèque de rendre régulièrement les livres prêtés par le bibliobus et lors d'un avertissement par courrier il est impératif de régler ce problème immédiatement, sinon il n'y aura plus de prêt accordé à ces lecteurs indisciplinés

Merci de votre compréhension.

BONNE LECTURE

ATELIER TRAVAUX MANUELS

Ils ont lieu le 2ème mardi de chaque mois de 20h30 à 22h30, salle Galathée, Maison Amasis.

Professeur : Madame PILI PICQUENOT

Cette année nous ferons régler les cours sur l'année (3 chèques soit 1 par trimestre)

Coût du cours : 5 €

Matériel à acheter sur place

CARTE AFR OBLIGATOIRE

***RESPONSABLE** : Catherine PORTAILLER 04 77 97 46 75*

COUTURE

Le mercredi soir de 20h à 22h, salle Galathée, Maison Amasis.

10 cours par trimestre

Professeur : Marie-Hélène BRIAT

Coût 30 € par trimestre (3 chèques pour l'année encaissables à chaque trimestre)

CARTE AFR OBLIGATOIRE

***RESPONSABLE** : Christine BOICHON 04 77 97 58 77*

MARCHE DES VENDANGES LE 10 SEPTEMBRE 2006

Une petite baisse de marcheurs cette année, certainement due aux nombreuses manifestations aux alentours et d'un coup de tonnerre en début d'après midi !!

Nous avons eu :

184 marcheurs sur les 6 km
367 marcheurs sur les 12 km
293 marcheurs sur les 17 km
94 marcheurs sur les 27 km

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé par un coup de main au bon déroulement de cette journée.

Merci à tous les sponsors et les donateurs de lots.

Nous disons aussi un grand merci aux pompiers qui ont été très efficaces pour répondre à l'attaque des frelons sur quelques marcheurs.

Tout s'est bien terminé.

Nous vous disons donc à l'année prochaine.

AIDE AUX DEVOIRS

Nous voudrions essayer de mettre en place un groupe de personnes bénévoles susceptibles de faire de l'aide aux devoirs auprès des enfants.

Pour tous renseignements prendre contact avec Mme DEVOIT au 04 77 97 46 37

DON DU SANG

Le lundi 16 octobre 2006.

MAIRIE - INFOS

Assainissement

Le **rapport annuel sur l'assainissement** au titre de l'année 2005 précisant les caractéristiques principales du réseau d'assainissement collectif (412 logements raccordés), les chantiers projetés et ceux réalisés mais aussi rappelant la situation financière de ce budget annexe qui doit s'équilibrer, est consultable en Mairie.

A **La Jalousie,** le projet d'aménagement d'un nouvel atelier avec système de filtration des eaux rejetées par l'entreprise Demars, réduira le problème du cône de sédimentation qui se forme de plus en plus vite du fait du développement de la taille de pierre.

Pour **le Pavé,** un dossier de reprise du réseau unitaire existant pour sa mise en séparatif a été déposé au titre des reliquats de crédits possibles dans le cadre du contrat de rivières du bassin versant du Lignon et auprès du Conseil Général. Le secteur concerné irait du garage Lombardi à La Poste. Les conséquences sur les autres réseaux et voiries seront à examiner : eau potable, voirie, en cas de décision favorable.

La réception définitive des travaux de **Corbes** aura lieu le jeudi 28 septembre.

La commune de Marcoux n'a pas encore pu donner de réponse sur l'éventualité du raccordement de 7 à 8 foyers de Marcilly sur leur nouvelle station de **La Tuilerie.**

Le **SPANC** service public de l'assainissement non collectif, est désormais rentré dans sa phase opérationnelle. Il est d'ores et déjà intervenu sur la commune. Le coût est de 150 € pour une intervention conseil sur une nouvelle installation à créer, et de 100 € pour une installation existante à contrôler (soit 25 € par an sur 4 ans pour ces dernières).Sur la commune, 85 foyers sont actuellement concernés sur 9 zones très disséminées.

Eau potable

Le rapport annuel 2005 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable adopté par le comité syndical du syndicat intercommunal des eaux de la Bombarde est consultable en Mairie ; en voici quelques extraits :

Le syndicat regroupe 25 communes pour 17 151 habitants et 9 129 abonnés (nombre ayant augmenté de 1,24%). Marcilly avec ses 532 abonnés arrive en 3ème position, derrière St Germain Laval (940 abonnés) et St Just en Chevalet (697 abonnés). Le service est assuré en prestation de service, avec la société SAUR France en délégataire, par contrat de 12 ans, arrivant à échéance le 30 septembre 2011.

Les ressources du syndicat proviennent du barrage du Gué de la Chaux et d'une prise en rivière sur le Boën pour 1 510 555 m3 en 2005 (en augmentation de 4,03 % par rapport à 2004) en ressources propres, mais aussi de volumes importés pour 84 834 m3 (eau achetée en gros à la commune de St Bonnet le Courreau pour l'alimentation des réservoirs de Faverges et Aubigneux, à la commune de Boën pour le réservoir de St Sixte, au syndicat des eaux du Lignon pour les réservoirs de Ste Foy St Sulpice et St Etienne le Molard).

L'eau distribuée présente une bonne qualité bactériologique ; elle es conforme aux valeurs réglementaires fixées pour les paramètres physico chimiques analysés (nitrates, pesticides, fluor), à l'exception du fer et l'aluminium.

Le prix du service comprend une partie fixe ou abonnement (il était de 28,49 € au 1er janvier 2005 et passe à 29,26 € au 1er janvier 2006, soit + 2,70%) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Voirie et bâtiments communaux

Une demande de subvention au Conseil Général va être déposée pour **les trois projets** suivants, classés par ordre décroissant de priorité :

- Labarin, détail estimatif de la DDE 69 425 € HT
- Say-Menacey, en liaison avec Pralong, détail estimatif de la DDE 14 300 € HT
- Rézinet, détail estimatif de la DDE 12 000 € HT

Les travaux de reprise de **l'éclairage de la place de la mairie** par le SIEL ont démarré (montant 10 218 €) un léger surcoût sera à prévoir pour la mise en place d'écureuils sur les poteaux, sur le modèle de celui réalisé par la commune de Lérigneux. Cette place a été inaugurée, lors de la fête patronale, comme étant la **place des Marcilly de France**.

L'entreprise APIA a été retenue pour la réalisation des travaux de **sécurisation des abords du stade** de foot pour un montant de 32 930 € TTC.

12 149 € TTC de dépenses ont été réalisés à **l'école** cet été en menuiseries, sols, électricité, cloisons et alarmes, somme qui est désormais de 13 190 € depuis l'acquisition d'un bac à douche prochainement installé pour les maternelles depuis la rentrée. Ces dépenses sont subventionnées par le Conseil Général.

S'agissant des travaux à intervenir dans l'**église** et suite à la commission d'appel d'offres du 6 septembre dernier, sur les 6 lots, 2 seulement ont pu être attribués. Il s'agit des lots maçonnerie et peintures murales. Deux lots ont été au-dessus des estimations et feront l'objet de négociation : menuiseries et vitraux. Deux lots n'ont pas reçu de proposition et feront l'objet d'un marché à procédure adaptée : ferronnerie et électricité. Il est souhaité que les travaux démarrent début novembre.

Une estimation va être demandée pour le renforcement du mur au bas du nouveau cimetière.

Personnel

L'heure de la retraite ayant sonné pour Mme Marie-Claude Epinat et pour M. Jean-Louis Chazal, deux appels à candidatures avaient été lancés pour pourvoir ces deux postes devenus vacants. Après analyse des candidatures reçues et entretien de certains candidats, ***Mme Cécile Chazal*** sera recrutée sur le poste d'agent territorial, à temps non complet 21h42, à la cantine à compter du 1er octobre 2006.

En vue du poste d'agent territorial des services techniques, ***M. Jean-Claude Laurendon***, licencié économique au 30 septembre 2006 de l'entreprise Poyet Médical, s'engagera avec la commune pour un contrat d'Activités de Formation Préparatoire à l'Emploi (AFPE) qui devrait débuter fin octobre début novembre et concerner d'abord l'obtention des permis de conduire C et EC. Il sera suivi d'une période de 6 mois consacrée à poursuivre des formations diverses pour acquérir la polyvalence recherchée. Le poste ne pourra donc être pourvu que dans le 2ème semestre 2007.

De plus, un deuxième poste d'agent territorial des services techniques à temps complet pour l'entretien de la commune a été créé. La situation l'exige, l'entretien de la voirie, des bâtiments communaux, des stations d'assainissement, le fleurissement, qui ne donnent pas satisfaction à l'heure actuelle, la gestion des périodes de congés, nécessitent deux agents à temps plein sur la commune. Publicité sera faite pour ce poste via le centre de gestion départemental. M. Laurendon sera hiérarchiquement responsable de ce 2ème poste.

Un projet de site classé

La DIREN Rhône-Alpes s'intéresse aux paysages viticoles des coteaux du Forez et à la demande de la commune, étudie la possibilité de classer ce site, pour le préserver et le protéger, en lien avec les documents d'urbanisme des communes et le plan paysager intercommunal.

La commission fleurissement

Elle ne fera désormais plus partie de l'AFR et sera reprise par l'équipe municipale. Changement cette année : les prix au titre de 2006 seront remis lors du « retour » de la marche des vendanges. La subvention de la commune est passée à 400 €, qui seront donnés en bons d'achat aux particuliers qui verront leurs efforts récompensés.

Le recensement complémentaire

La commune de Marcilly avait procédé à un recensement complémentaire en octobre 2004 pour ne pas attendre les résultats du recensement général de la population, dont la nouvelle formule étale la réalisation sur 5 ans. En octobre 2006 il sera procédé à la vérification de ce recensement complémentaire notamment auprès des habitations qui étaient en construction en octobre 2004 pour confirmer le chiffre de 1246 habitants ou 1303 (résidences secondaires incluses).

Prochain conseil : vendredi 3 novembre – 20h30

INSCRIPTION SUR LISTES ELECTORALES : avant le 30/12/2006

Plusieurs votes sont prévus en 2007 et 2008

Au 1er semestre 2007 :

- élection du Président de la République (pour 5 ans)

- élection des Députés (pour 6 ans à l'Assemblée Nationale)

En mars 2008 :

- élection cantonale en mars 2008 (Conseiller Général du canton, pour 6 ans au Conseil Général du Département)

- élection municipale (élus de la commune : 15 à Marcilly le Châtel)

La révision des listes électorales intervient avant le 31 décembre 2006. Les personnes récemment domiciliées sur la commune peuvent s'inscrire sur la liste électorale en se présentant au secrétariat de mairie jusqu'au 30 décembre 2006.

COMMANDES GROUPEES :

au secrétariat de mairie avant le 25/11/ 2006.

Bacs roulants : tarifs 2006
120 litres : 43,70 €
240 litres : 63.40 €

LA VIE DES CHANTIERS
DE LA VASE A L'EAU BENITE

CHANTIERS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1. Station de Corbes

La réception des travaux de la station d'épuration par filtre à sable planté de roseaux réalisée pour 500 équivalents habitants sera faite le jeudi 28 septembre 2006 en présence des responsables de la commune, du maître d'œuvre Ginger Environnement, des entreprises T.P. C.F (station) et S.M.T.P (collecteur). Le montant total de l'investissement n'est pas encore arrêté mais devrait s'approcher de 380 000 € TTC. Le bilan définitif avec les subventions obtenues sera exposé dans le prochain bulletin.

Certaines installations évacuent encore leurs eaux pluviales dans le réseau des eaux usées. Un premier test d'essais fumigènes réalisé en avril 2006 en avait détecté une vingtaine. Il importe de se mettre en conformité avec la règle de séparation des eaux pluviales et usées, si cela n'a pas été fait. Un nouveau contrôle est envisagé.

2. Reprise partielle du réseau unitaire du Pavé en 2007

Un dossier de mise en séparatif de la partie du réseau unitaire très endommagé située au Pavé du garage Lombardi à La Poste a été déposé au Conseil Général et au Conseil Régional pour aide au financement d'un chantier estimé à 125 373 € TTC.

Maître d'œuvre : Ginger Environnement.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C) créé en 2006 en application de la loi sur l'eau de 1992 est en état de fonctionner. Il regroupe les Communautés de Communes du Pays d'Astrée, du Pays d'Urfé, des Montagnes du Haut Forez, de Feurs en Forez et de la commune des Salles, soit 53 communes pour environ 5000 foyers. Sur Marcilly le Châtel le nombre de foyers concernés est proche de 100 unités dispersées sur une vingtaine de lieux, la densité la plus forte étant au hameau de Maure (18 actuellement).

L'envoi d'informations sur le fonctionnement et le coût du service nouveau ainsi qu'une réunion publique sont prévus avant la fin de l'année 2006. La première facturation annuelle de 25 € devrait aussi vous parvenir. Un CD ROM sur le mode d'emploi du SPANC peut être consulté ou demandé en mairie.

CHANTIER DE RESTAURATION INTERIEURE DE L'EGLISE ST CYR

La 3ème tranche de travaux (après les 2 précédentes pour l'extérieur) à l'Eglise St Cyr concernant la restauration intérieure devrait être enfin engagée début novembre 2006 et se déroulera sur une dizaine de mois.

L'architecte maître d'œuvre est Jacques Porte, architecte du patrimoine DPLG, assisté de Jean-Yves Dubois économiste, tous deux basés en Haute-Loire. Il est déjà intervenu à proximité pour la restauration de l'église de Palogneux, de la porte de Bise à Champdieu et suit actuellement le chantier de l'église de Bard. A l'issue de la première Commission d'appel d'offres les lots n°1 maçonnerie et n°2 peintures murales ont été attribués à l'entreprise Demars de Marcilly le châtel et à Annie André du Puy en Velay. Les autres lots ont donné lieu à appel de candidature en cours. Une réunion publique d'information a eu lieu dans l'église le 6/09.

La paroisse St Vincent en Lignon fera connaître les dispositions prises pour les offices durant la période de fermeture de l'édifice religieux.

Le concert des chorales organisé par le Groupe Vocal se tiendra le vendredi 20 octobre quelques jours avant l'installation des échafaudages.

LE PETIT MARCHE FETE SAINT NICOLAS

Chaque vendredi, se tient sur la place des Marcilly de France, devant la mairie, le PETIT MARCHE à partir de 17 heures. Les commerces suivants s'y retrouvent à votre service :

- boucherie – charcuterie
- fromagerie – produits laitiers
- primeurs
- pizza
- poissonnerie (essai à partir d'octobre)
- producteurs locaux (miel, charcuterie fermière…)

Le vendredi 8 décembre, pour la deuxième année, ils seront accompagnés, à l'occasion de la St Nicolas, par commerçants sédentaires et associations. Dans Marcilly le Châtel, toujours bien illuminé ce jour du 8 décembre, on célébrera la Saint-Nicolas, fête des enfants. Programme en cours à consulter le moment venu.

ASSAINISSEMENT
AVIS AUX UTILISATEURS

Attention l'égout ne digère pas tout

Depuis la mise en service de la station de Corbes, la visite hebdomadaire de contrôle du bon fonctionnement de l'installation nous fait constater un volume important de lingettes ou serviettes hygiéniques jetées dans le réseau. Ces produits étant lentement biodégradables doivent être enlevés à la sortie du collecteur qu'ils pourraient obturer.

Nous rappelons aux utilisateurs que ces déchets doivent être évacués dans les poubelles et non dans les tuyaux !

FLEURISSEMENT

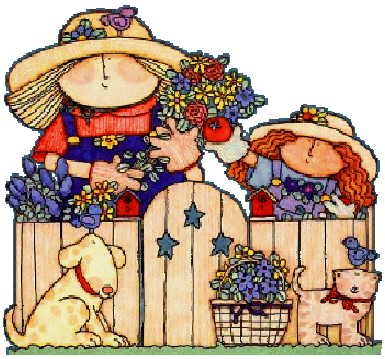

Cette année, afin de rattraper une année de retard, la commission du fleurissement a procédé à deux remises des prix.

La première distribution des prix s'est déroulée à l'occasion de la fête communale. Les "primés" ont tous été récompensés par une belle composition estivale offerte par le pépiniériste Verney, et par des bons d'achats différents suivant le classement (offerts par la municipalité).

La deuxième distribution des prix a eu lieu le jour du retour de la marche des vendanges avec une petite variante, soit un prix identique pour tous : des bons d'achats toujours à échanger chez le pépiniériste Verney et une plante.

Nous félicitons tous les habitants qui contribuent à rendre notre village toujours plus beau, plus gai, plus propre, plus attrayant.

Vous êtes de plus en plus nombreux et notre tâche devient difficile. C'est pourquoi nous sommes amenés à modifier le règlement.

Les primés de septembre :

BALMET, CHAMBE, CHAZAL Evelyne, CHAZAL Henri, CHAZAL Lucette, DESCHAMPS, FIASSON, JAVELLE, LARUE, LAURENT Jeanne, LAURENT Paul, MAISSE Jean, POPIER, UNTEREINER.

Solution des jeux :

1/ Pyramide : E – LE – LEO – ROLE – FLORE – FROLEZ – LE FOREZ

2/ Sudokumo : CHABET

3/ Mots croisés :
Horizontalement : **1/** VITICULTURE **2/** IEV – ASA – AOC **3/** VINS **4/** AS – VENDANGE **5/** SAC – RE – BOEN **6/** SYRHA – PLI **7/** UOS (sou) - TARIF
Verticalement : **A/** VINASSE **B/** IE – SAY **C/** ITV – CRU **D/** HO **E/** CAVERAS **F/** USINE **G/** ELAND –PT **H/** SABLA **I/** OUA – NOIR **J/** ROUGE **K/** SEC – ENIF (fine)

Mot mal orthographié : SYRHA au lieu de SYRAH

4/Corriger l'addition : le 6 devient 9 et le 9 devient 0 donc 90 + 45 = 135

5/ Quartier recomposé :
MAURE – MARCILLY – CHABET – FONTAUBE – REZINET – LA BRANDISSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ASTREE

Services à la population

L'Avant-Projet Détaillé (APD) du bâtiment de la **structure multi-accueil de la petite enfance** à La Bouteresse a été présenté et adopté. Le coût global s'élève désormais à 773 814 € HT. Les partenaires financiers attendus pour ce projet sont la CAF, le Conseil Général de la Loire, le Conseil Régional Rhône Alpes via les subventions classiques et dans le cadre du Contrat de développement Pays du Forez, l'Etat.

S'agissant du fonctionnement possible de la future structure qui disposera d'une capacité d'accueil de 20 places dont 13 en accueil régulier et 7 en accueil occasionnel, le personnel en charge des enfants devra être de 5 « Equivalent Temps Plein ». Les 2 modes de gestion possibles de cette structure ont été évoqués : gestion déléguée à un organisme extérieur (structure associative ou sociétés privées) à partir d'un cahier des charges établi par la communauté de communes, ou gestion directe par la communauté de communes. La décision reste à prendre. L'ouverture de l'équipement ne se fera pas avant fin 2007.

Comme en 2005, la Communauté de Communes du Pays d'Astrée a accordé à l'APIJ, association pour l'intercommunalité des jeunes, un soutien financier de 3 500 € au **Foreztival**, les autres collectivités (communes et groupements de communes) apportant leur participation sous différentes formes : subventions, prêts de matériels, mise à disposition de moyens humains…

La communauté de communes met à disposition des **écoles du territoire le gymnase intercommunal** le vendredi après-midi et prend en charge depuis cette année scolaire 2006/2007 la totalité des frais de transport. Après consultation, l'entreprise ROCHETTE, la moins-disante, a été retenue pour assurer le transport sur la base d'un coût par demi journée s'élevant à 120 € TTC. Le coût prévisionnel du transport pour l'année scolaire 2006/2007 est de 9 360 €.

Pour la deuxième année consécutive, la communauté de communes renouvelle pour les primaires le programme d'initiation à l'eau. Le coût unitaire des **séances à la piscine de Feurs en Forez** demeure inchangé à 140 € par séance, soit pour 192 séances, un budget de 26 880 €. Après consultation, le choix s'est porté sur l'entreprise MAISONNEUVE, offre commune avec l'entreprise ROCHETTE. Le budget prévisionnel du transport pour l'année scolaire 2006/2007 est de 25 389,47 € TTC.

Le **catalogue des associations sportives et culturelles** pour les moins de 18 ans en Pays d'Astrée a été remis aux élèves du territoire (primaires, collège et lycée) et lors du forum des associations du 3 septembre dernier au gymnase. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire en Mairie.

Environnement

Vous pouvez bénéficier des **conseils d'un architecte** pour vos projets de rénovation, construction, agrandissement lors de ses permanences sur notre territoire suite au plan paysager chaque 3ème jeudi du mois sur rendez-vous uniquement. De septembre à décembre, elles auront lieu à Montverdun. La prise de rendez-vous au 04.77.97.72.48 est obligatoire au préalable.

Avec la communauté d'agglomération Loire Forez et la communauté de communes de Feurs en Forez, un groupement de commande a été constitué pour négocier au mieux les **nouveaux marchés de collecte des ordures ménagères et de collecte sélective** sur nos trois territoires après 2007 et pour 5 ans. Alors que l'on pensait avoir attribué le marché fin juin, un recours a été déposé par un candidat évincé et a « cassé » le marché. Une nouvelle consultation est donc lancée et les choses ne changeront pas, si elles doivent changer, avant le 1er mai 2007.

Des locaux pour la communauté de communes

Des contacts avaient été pris avec les services d'Electricité de France EDF pour l'acquisition des tènements immobiliers situés rue de Roanne et rue St Jean à Boën pour y installer le siège administratif de la communauté de communes du Pays d'Astrée et y regrouper des services actuellement abrités dans les locaux de la commune de Boën. Une proposition de prix de vente avait été faite par EDF en mars 2006 à 250 000 €. Compte tenu des possibilités qu'offrent ces deux tènements, du potentiel de développement des surfaces aménageables, dont celles accessibles en rez-de-chaussée, de la localisation en centre-ville de Boën dans un quartier en pleine reconfiguration avec les travaux en-cours, une proposition intermédiaire a été faite et acceptée à 220 000 €. La signature du compromis de vente est prévue courant septembre. Des travaux d'aménagement sont nécessaires. L'aide du Conseil Général sera sollicitée.

Tourisme et Culture

La Communauté de communes a été retenue dans le cadre de l'appel à projets **CULTURE 2000** de l'Union Européenne pour le dossier déposé sur le thème des Arcadies d'Europe. Mme Patricia FAYE-CHAZAL sera la coordinatrice de l'ensemble des actions inscrites dans ce programme en partenariat avec l'Allemagne et la Grèce. Les actions inscrites par l'ensemble des 3 partenaires représentent la somme de 300 000 € et sont subventionnées à hauteur de 50 % par l'Union Européenne.

La communauté de communes a inscrit un budget de 63 000 € avec comme actions :

- un projet d'ouvrage grand public à partir de l'Astrée
- la réalisation d'un fonds de photos sur les paysages du Pays d'Astrée
- le projet d'aménagement paysager de la parcelle du Grand Pré, à la Bâtie d'Urfé
- le projet d'une création artistique dont le contenu est à définir (danse, musique , …)

.

Au **Château de Goutelas**, les travaux de construction de la salle des sept devises sont achevés depuis fin juin 2006. Une convention de mise à disposition avec le Centre Culturel de Goutelas sera nécessaire pour tenir compte de ces nouveaux locaux.

De nouvelles modalités de fonctionnement de l'**office du tourisme** depuis sa fusion avec le syndicat d'initiative de Sail ont été mises en place : Mlle Roselyne Carré a été recrutée en tant qu'agent d'accueil par l'office. Un nouveau montant plus important de subventions a été accordé. Il vise à permettre le maintien des heures d'ouverture estivales du point information maintenu à Sail sous Couzan, mais aussi à développer le rôle de l'office dans la promotion et le développement touristique de notre petite région.

Des encarts d'un quart de page dans les **suppléments été 2006** de La Gazette, Paysans de la Loire, La Tribune, L'Essor ont été achetés par la Communauté de Communes pour valoriser les atouts touristiques de nos 18 communes, comme cela a déjà été fait les années précédentes.

Economie

Le chantier de construction du 2ème bâtiment de **l'atelier relais à Champbayard** a démarré cet été pour une livraison prévue en fin d'année.

Les ateliers du 1er bâtiment sont tous loués, des locataires déjà intéressés pour la 2ème tranche.

Le commerce et l'artisanat de 1851 à 1954 à MARCILLY

Le recensement de la commune de Marcilly-le-Pavé en 1851 fait apparaître 879 habitants. Pour l'immense majorité le travail de la terre constituait l'essentiel de l'activité, le commerce et l'artisanat étaient bien présents dans le village avec 23 artisans et commerçants répartis surtout dans le centre : le Bourg, le Pavé (les Rameys), la Brandisse et au Jupon (le Gipon).

- 1 épicier (DESSERTINE Pierre au Pavé).
- 1 boulanger (CHANCOLON Jean au Pavé)
- 2 aubergistes (SPERY Antoine au Pavé, et EGROIZARD Jean au Pavé)
- 3 cordonniers (CHAUD Jean et POIT Louis au Pavé, et MAISSE Georges au Bourg)
- 4 tisserands (BONNETON Jean et GUILLOT Jean-Marie à Maure et DUSSOPT Guillaume et Jean-Baptiste à la Brandisse)
- 4 tailleuses (CHAPUY Agathe, COURBINAT Marie et DURAND Barthélémie au Jupon et ORIZET Catherine à Labarin)
- 1 maréchal ferrant (FOUILLOUSE Jean au Pavé)
- 2 charrons (COMBRE Antoine au Pavé et TIXIER Martin à La Morandin)
- 2 maçons (GOUTTESOULARD Benoît de Maure et BERTON Mathieu au Jupon)
- 1 charpentier (BOVET Michel au Ravat)
- 2 potiers (GUY Georges à Fontaube et BAZOUD Claude aux Grandes Rases)
- 1 tuilier (SOUDIAT François aux Grandes Rases)
- 1 cocher (JAMET Jean à la Morandin)

20 ans plus tard alors que la commune compte 905 habitants, le nombre des commerçants et artisans a presque doublé en passant de 23 à 40 comme le montre le recensement de la population de 1872.

- 1 cabaretier (MAISSE Georges au Bourg)
- 1 cafetier (ROUX Barthélémy au Pavé)
- 4 aubergistes (VINCENT François et MOIZIEUX Jean-Marie au Pavé et THEVENET Antoine à Fontaube et SONNALIER Michelle Vve COUTURIER à la Brandisse)
- 1 épicière (ROCHE Jeanne Marie veuve GORAND au Pavé)
- 2 boulangers (GUILLOT Jean - aussi cafetier - et ROBERT Antoine au Pavé)
- 2 tailleurs (ROLAND Antoine au Pavé et POIX Georges à la Brandisse)
- 4 tisserands (DUSSOT Michel au Pavé, DURAND Jean-Marie à Maure et DUSSOT Jean-Baptiste et Guillaume à la Brandisse)
- 1 couturière (POYET Antoinette au Pavé)
- 2 blanchisseuses (BACONNIN Marie et SPERY Françoise épouse MAILLON au Pavé)
- 2 sabotiers (ROCHE Claude et PATURAL Claude au Pavé)
- 1 marchand de tissus (BRIAT Antoine au Pavé)

- 1 buraliste (GAGNÈRE Martin au Pavé)
- 1 cocher (PÉRICARD Antoine au Bourg)
- 2 maréchaux ferrant (BLANC Antoine au Pavé et VAUCHE Gaspard à la Brandisse)
- 2 charrons (ROCHE Georges et GOURRE Barthélémy au Pavé)
- 3 tuiliers (PANGAUD Jean et COUDIÈRE Jean à Fontaube et SANDILLON Laurent aux Grandes Rases)
- 1 potier (GATHIN Thomas à Fontaube)
- 5 menuisiers (BARBIER Antoine, MESCHIN Michel et GENEYTON Pierre au Pavé et LAURENDON Georges à la Brandisse et MOREL Pierre au Jupon)
- 3 maçons (VINOY Antoine à Chabet, VERGNAUD Gabriel aux Boëles et CHARNIER Mathieu aux Grandes Rases).

En 1891 la commune enregistre sur le recensement de la population 1118 habitants dont 45 commerçants et artisans.

- 1 cafetier (SPERY Pierre au Pavé)
- 2 boulangers (MOLLON Pierrette et MÉCHIN Célestin au Pavé)
- 4 épiciers (GORAND Marie et GENEYTON Pierre au Pavé, PRACHAY Jean-Baptiste et SONALIER Michelle à la Brandisse)
- 2 bouchers (COUTURIER Aimé au Pavé et DUMONT Laurent à la Brandisse)
- 2 buralistes (ROUX Rosalie et FAURE Pierre au Pavé)
- 3 tisserands (DUSSOT Michel au Bourg, GUILLOT Antoine et DUSSOT Guillaume à la Brandisse)
- 3 tailleurs d'habits (FORESTIER Michel et GERIN Pierre Marie au Pavé et FRANÇOIS Jacques à la Brandisse)
- 2 marchands drapiers (BRIAT Antoine au Pavé et PORTIER Martin à la Brandisse)
- 2 cordonniers (CLÉMENÇON Pierre au Pavé et DELAUCHE Jean-Jacques à Corbes)
- 2 sabotiers (VALEZY Augustin au Pavé et DEMIER Annet à la Brandisse)
- 1 marchand de grains (THERRAT Jean-Marie au Poyet)
- 2 charrons (ROCHE Pierre et Georges au Pavé)
- 2 maréchaux ferrant (BLAND Henri au Pavé et VAUCHE Gaspard à la Brandisse)
- 2 chiffonniers (VISSEYRIAS Jacques au Pavé et MOREL Pierre à Château Gaillard)
- 1 scieur de long (ROLIT Jean au Bourg)
- 6 tuiliers (COUDIÈRE Jean à Corbes, BÉCHERESSE Gabriel à Résinet, PANGAUD Jean Baptiste à Fontaube, DEGABRIEL Sylvain, SANDILLON Pierre Laurent, SANDILLON Régis aux Grandes Rases.
- 1 potier (GATHIN Thomas au Poyet)
- 4 menuisiers (MESCHIN Michel, LORANDON Philippe au Jupon, LORANDON Georges à Résinet, COMBRE Antonin à Jailleux)
- 3 maçons (DUIVON Pierre à la Brandisse, CHARNIER Joseph et Mathieu aux Grandes Rases).

En 1911, à l'aube de la grande guerre, la commune a perdu 141 habitants avec 977 individus recensés mais le nombre de commerçants et artisans reste stable avec 47 entreprises.

- 2 cafetiers (PRADELLE Julien au Pavé, BLANC Jean-Marie aussi épicier à la Brandisse).
- 4 boulangers (MOIZIEUX Antoine et GUILLOT Joannès au Pavé, MÉCHIN Célestin et TERRASSE Joannès à la Brandisse).
- 2 épiciers (DURAND Marguerite au Pavé et BLANC Jean-Marie aussi cafetier à la Brandisse).
- 2 bouchers (DUMONT Laurent au Pavé et CHAZELLE Jean au Ravat).
- 1 hôtelier (CHAZAL Pierre Marie au Pavé).
- 1 buraliste (RICARD Marius au Pavé).
- 4 tailleurs (FRANÇOIS Antoine et Jacques, FORESTIER Michel et GERIN Pierre Marie au Pavé).
- 2 lingères (BESSON Benoîte au Bourg et VIGNAL Marie au Pavé).
- 5 couturières (PINTURIER Marie au Pavé, ROUX Emilie au Jupon, LABOURÉ Antoinette au Ravat, CROS Gabrielle au Bourg et FILLETON Annette à Château-Gaillard).
- 1 marchand drapier (BRIAT Hippolythe au Pavé)
- 2 blanchisseuses (JACQUET Henriette au Pavé et MAISSE Marie au Ravat).
- 1 sabotier (CELLIER Julien à la Brandisse).
- 1 chiffonnier (CHELLE Antoine au Pavé).
- 2 charrons (ROCHE Pierre au Pavé et SAVATIER Joseph à la Brandisse).
- 2 maréchaux ferrant (BLANC Henri au Pavé et VAUCHE Gaspard à la Brandisse).

- 1 voiturier (MEILLAND Antoine au Pavé).
- 4 tuiliers (COUDIÈRE Jean à Corbes, VÉDRENNE Jean et Joseph à Fontaube, SANDILLON Régis aux Grandes Rases).
- 5 menuisiers (FILLIAT Jean au Bourg, LAURENDON Philippe et MOREL Jean au Jupon, LAURENDON Georges et COMBRE Antonin à la Brandisse).
- 1 ébéniste (MOREL Théophile au Pavé).
- 4 maçons (CHARNIER Joannès et MALÉCOT Jean Baptiste au Ravat, DUIVON Pierre à la Brandisse et MOREL Claudius à Puy Granet).
- 1 sculpteur (MOREL Pierre à Puy Granet)

Sur le recensement de 1936 la commune a perdu 213 habitants par rapport à 1911 et compte 764 individus. 17 activités commerciales et artisanales ont disparu.

- 4 cafetiers (REGEFFE Marius, MOIZIEUX Roger et CORNET Eugénie au Pavé et ROUX Barthélémy à Say)
- 2 boulangers (GUILLOT Joannès au Pavé et GILBERTAS Antonin à la Brandisse).
- 3 épiciers (OLLAGNIER André et DURAND Marguerite au Pavé et BLANC Jean Marie à la Brandisse).

- 1 boucher (DUMONT Pierre au Pavé)
- 1 tailleur (FRANÇOIS Antoine au Pavé)
- 3 couturières (MALLET Brigitte, MESCHIN Marguerite et CHEVALARD Claudia au Bourg).
- 1 lingère (FOUGERE Marguerite au Pavé)
- 1 marchand de chaussures (FILLIAT Antonine au Pavé)
- 2 maréchaux ferrant (CHEVALARD Claude au Pavé et GRANET Augustin au Jupon)
- 2 charrons (SAVATIER Joseph à la Brandisse et ROCHE Pétrus au Pavé).
- 1 tuilier (PANGAUD Jean à Fontaube)
- 3 ébénistes (MOREL Théophile et Henri au Pavé et GUILLOT Jean Marie à la Brandisse).
- 2 maçons (DUIVON François au Pavé et GIRAUD Claude au Ravat)
- 4 menuisiers (PEYRESSATRE Théophile et LAURENDON Georges à la Brandisse, LAURENDON Philippe au Jupon et LAURENDON Félix à Résinet).
- 1 plâtrier (BONDETTI Noël à Château Gaillard).

Le recensement de 1954 fait état d'une population de 674 habitants, soit 90 individus de moins qu'en 1936 pour 25 commerçants et artisans.

Par rapport à 1891, la commune a perdu 444 habitants, soit près de 43% de sa population !

- 1 hôtelier (GAGNEURE Claudine née GREGOIRE au Pavé)
- 4 épiciers (OLLAGNIER André, CORNET Eugène et FELIX Denise née SALEY au Pavé et BLANC Jean Marie à la Brandisse)
- 2 boulangers (GUILLOT Antoine au Pavé et JUBAN Jean à la Brandisse).
- 1 boucher (DUMONT Pierre au Pavé)
- 1 couturière (MESCHIN Marie au Bourg)
- 2 cordonniers (FILLIAT Antonin à Corbes et BEAL Jean Pierre au Pavé)
- 1 tailleur (FRANÇOIS Antoine au Pavé)
- 1 marchand forain (ODIN Jean à Château Gaillard)
- 4 maçons (BREUIL Jean-Marie au Ravat, VERDIER Jean Baptiste aux Grandes Rases, GIRAUD Claude à Chabet et PEYRESSATRE Théophile à Fontaube).
- 3 ébénistes (MOREL Henri et BRIAT Pierre au Pavé et GUILLOT Jean Marie à la Brandisse)
- 1 menuisier (LORANDON Georges à la Brandisse)
- 1 carrossier (REGEFFE Paul au Pavé)
- 1 électricien (MESCHIN Benoît au Pavé)
- 1 maréchal ferrant (LAURENT Marius au Gipon)
-

Groupe Vocal

Le 15 septembre, une nouvelle saison a commencé. D'autres chanteurs sont venus nous rejoindre, nous leur souhaitons la bienvenue.

Les répétitions ont toujours lieu dans la salle d'évolution de l'école, à 20h30, les vendredis. Il faut toujours apporter son siège.

DATES DES REPETITIONS

6 octobre	1er décembre	16 février
13 octobre	15 décembre	2 mars
27 octobre	12 janvier	9 mars
10 novembre	19 janvier	16 mars
17 novembre	2 février	23 mars
24 novembre	9 février	

Les dates suivantes seront données ultérieurement.

PROJETS

Le traditionnel concert à l'église a été avancé, du fait des travaux de rénovation de l'église.

VENDREDI 20 OCTOBRE

20 H 30 EGLISE DE MARCILLY

5ème RENCONTRE MUSICALE

Avec

La Chorale d' Ecotay
La Chorale « Au Chœur d'Etang » de Savigneux
Le Groupe Vocal de Marcilly

Entrée gratuite

TENNIS - CLUB
MARCILLY PRALONG

A peine fini…

La saison de tennis se termine officiellement le 30 septembre : l'heure des bilans a donc sonné.

Fort de ses **93 adhérents**, le Tennis Club de Marcilly Pralong se maintient en bonne forme. Ces 93 licenciés se répartissent en **39 adultes et 54 enfants ou 60 hommes et 33 femmes**.

Il faut signaler la bonne tenue de **l'Ecole de Tennis avec 48 enfants** inscrits.

Tout au long de l'année, des animations leur sont proposées : sortie au tournoi de Lyon (vainqueur : Andy Roddick) en octobre, galette des rois, sortie au Challenger 42 d'Andrézieux en février, journée des tests de balle, tournoi interne.

Quand on pense que le prix à l'année n'est que de 32 €…

Les autres licenciés ne sont pas pour autant oubliés : sortie au tournoi de Lyon, places mises à disposition pour le tournoi Challenger 42, participation au Championnat de la Loire par équipes, tournoi interne, tournoi de doubles.

Au niveau sportif, le tournoi interne a vu les titres changer de mains.

Ainsi, dans la catégorie Enfants, ***Guillaume Garbil*** prenait l'avantage sur *Mickaël Couchaud*.

Chez les ados, ***Valentin Larue*** battait *Jordan Alcaraz*, finaliste pour la 2ème année consécutive.

Dans le simple Dames, Muriel Vernay n'ayant pu défendre son titre, la finale opposait ***Tiffany Daspect*** à *Anne-Marie Vernet*. Malgré la résistance d'Anne-Marie, Tiffany se montrait la plus forte et remportait la finale après avoir été battue l'année dernière.

La finale Messieurs, déjà retardée à cause de la pluie, allait se terminer encore plus tard, et pour cause…

Au terme d'un match à suspens, ***Ludovic Massacrier*** bat le tenant du titre, *Thierry Vernay* en 3 sets on ne peut plus accrochés, en ayant sauvé au passage 2 balles de matchs. Score : 6/7 (15-17 au tie-break) – 7/6 (8-6 au tie break) – 6/3.

Au passage, remercions les généreux sponsors qui ont permis une dotation à rendre jaloux les organisateurs de Roland-Garros : **Auberge La Césarde, Cycles Chazal, Bar du Pavé, Boulangerie Gaillard, Boulangerie Damas, Sylvie Coiffure, Coiffure du Châtel, Twinner**.

Dernièrement, un tournoi de doubles « surprises » a été organisé. Les équipes, tirées au sort, se sont affrontées sur un format original, avec un temps de match fixé à 20 minutes.

Les vainqueurs de cette 1ère édition ont été les paires ***Catherine Portailler – David Flandin*** chez les adultes et ***Valentin Larue – Bastien Bessaire*** chez les enfants/ados.

Devant la réussite de cet événement, nul doute qu'il sera reconduit.

La saison 2005-2006 restera aussi dans les annales du club grâce aux performances des équipes engagées dans les Championnats de la Loire.

L'équipe I Hommes, après déjà 2 accessions en 2 ans, termine le championnat à la 1ère place avec 4 victoires en 4 rencontres, et assure **ainsi une troisième montée consécutive** : elle évoluera l'an prochain en 1ère série, aux portes du championnat régional, et aura besoin de tous les encouragements pour se maintenir.

L'équipe II Hommes finit à une très honorable 2ème place en 4ème série, signe de pas mal d'espoir pour l'année prochaine.

Bon ! Tout ne fut pas parfait, il faut bien le dire. Ainsi, du côté des dames, les 4 défaites en autant de rencontres et la blessure de leur capitaine avaient de quoi rendre l'ambiance morose.

Et pourtant, il n'en fut rien, bien au contraire. Malgré cela, tout le monde se retrouvait autour d'un bon festin à la fin de la campagne.

Après tout, n'est-ce pas là l'essentiel ?

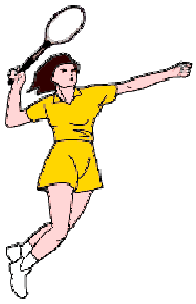

… que déjà ça recommence !

La saison est à peine terminée que la suivante recommence.

Profitez des animations tout au long de l'année en prenant votre licence dès à présent, sans attendre le printemps. La saison 2006-2007 a déjà commencé le 1er octobre.

Et il va s'en passer des choses au Tennis Club Marcilly Pralong lors de cette nouvelle saison.

Passons rapidement sur les animations proposées l'année dernière qui seront bien entendu reconduites (voir précédemment). A ce sujet, il reste des places pour assister aux ½ finales le samedi 28 octobre : si vous êtes intéressés, contactez Thierry Vernay.

L'Ecole de Tennis reprend naturellement ses droits avec **une quarantaine d'enfants inscrits** répartis en 6 groupes.

La saison s'ouvrira en octobre avec l'engagement de 2 équipes (1 Hommes et 1 Dames) au Trophée d'Automne.

Il faut aussi noter, cette saison, l'obtention de *créneaux réguliers au gymnase de Boën les lundis et les mercredis de 19h30 à 22h30*.

Ces créneaux seront utilisés aux entrainements des équipes Hommes le lundi, à celui de l'équipe Dames le mercredi de 21h00 à 22h30 et à la mise en place de **cours d'initiation adultes**, toujours le mercredi de 19h30 à 21h00.

Si vous êtes intéressés, contactez ***Thierry Vernay*** (04.77.97.49.18).

Mais les gros chantiers du Tennis Club Marcilly Pralong se tiendront à Pralong pour 2 raisons :

- **le court de Pralong va être refait à neuf** (il en avait besoin) : le principe de sa rénovation a été validée par la municipalité. Les prochaines étapes seront le choix du prestataire et la recherche de subventions. A moins qu'un généreux sponsor…
- **Pralong va fêter ses 20 ans de tennis**, comme Marcilly il y a 3 ans.

Quoi de mieux qu'un nouveau look pour ses 20 ans !!!

Court de Pralong

Justement, parlons-en du look du court de Pralong !
Actuellement, il n'a pas celui que l'on voudrait qu'il ait.
Dans le dernier numéro, nous vous parlions du lapin géant qui creusait des trous dans le grillage : on ne l'a toujours pas arrêté. On dénombre ainsi pas moins de 3 gros trous dans le grillage.
On compte beaucoup sur l'ouverture de la chasse (notamment sur la qualité des chasseurs au service, en première et deuxième balle) pour faire cesser les dégâts causés par ce parasite, à moins qu'ils ne soient plusieurs.

Maintenant, il existe toujours un doute sur l'existence de ce satané lapin géant.
Et si, après réflexion, il s'agissait tout simplement (ou plutôt tout bêtement) d'actes de dégradation d'animaux de genre humain à neurones inversés ou limités !!!

Just Do it

Gardons le meilleur pour la fin.
Ludovic Massacrier est le licencié le mieux classé du club (15/3).
Il avait déjà disputé, en juillet, la finale du tournoi de Feurs en bénéficiant, il est vrai d'un certain concours de circonstances. Malgré tous ses efforts, il s'était avoué vaincu face à Eric Pont, licencié au TC Savigneux et ancien champion du Lyonnais 3ème série il y a 1 ou 2 ans, en 2 petits sets (6/1 – 6/1, ou à peine mieux).
Et bien figurez-vous que Ludovic a atteint les ½ finales du tournoi de Savigneux. Ceci est déjà un excellent résultat.
Alors oui, seulement les ½ finales, diront certains !
Mais, quand vous apprendrez qu'il a atteint ce stade de la compétition en prenant sa revanche sur son vainqueur de Feurs, vous réaliserez qu'il a réussi un véritable exploit.
Mais ce n'est pas fini !
Quand vous saurez le score, vous ne pourrez qu'imaginer le niveau de jeu qu'il a déployé ce jour-là. Score : 6/0 – 6/2.
Finalement, on n'a pas grand chose à envier aux clubs alentour, non ?

TARIFS

Les tarifs, pour la **saison 2006-2007**, restent identiques, malgré l'augmentation toujours constante de la part à reverser à la Fédération Française de Tennis (11 €/enfant et 18 €/ adulte) et seront les suivants :

- Adulte : ……..... 42 €
- Couple : ……... 75 €
- Étudiant : ……. 32 €
- Enfant (- de 18 ans) : …….. 25 €
- Enfant (- de 18 ans) inscrit à l'Ecole de Tennis : 32 €
- 3ème enfant : …….. 11 €
- Location horaire pour les non-licenciés : …… 3 € par personne et par heure

De plus, le TC Marcilly Pralong est partenaire de la région Rhône Alpes et permet ainsi aux jeunes titulaires de la carte M'ra de disposer d'une remise de 30 € sur la licence sportive.

PERMANENCES

Pour prendre votre licence pour cette nouvelle saison ou pour tout autre renseignement, des permanences sont organisées à **Marcilly** tous les **1er vendredis du mois de 18h30 à 19h30, salle Galathée**.

Les prochaines auront donc lieu :

- Vendredi 3 novembre
- Vendredi 1er décembre
- Vendredi 5 janvier
- Vendredi 2 février
- Vendredi 2 mars

Pour tout renseignement, vous avez la possibilité de consulter notre site internet (développé par la société SiteLine) mis à jour régulièrement et fréquemment :

Vous pouvez également contacter ***Thierry Vernay*** – Château Gaillard – au **04.77.97.49.18**

ECOLE - INFOS

SOU DES ECOLES

FETE DE FIN D'ANNEE

Elle a eu lieu le samedi 1er juillet à partir de 14h à l'école. Les enseignants avaient proposé cette année une nouvelle formule qui nous a promenés dans toute l'école et a retracé les activités de l'année des différentes classes.

La journée a aussi permis d'inaugurer le travail réalisé par M. Jean-Claude Faelli avec le 1% artistique et son alphabet en galets sur les murs de la cour.

Le soleil était doublement au rendez-vous, car il cognait fort ce jour-là et il a fait son « entrée » définitive sur les murs de la classe des maternelles, résultat très convaincant de nos élèves potiers chez M. Marc Delattre.

A partir de 16h30, la traditionnelle kermesse a fait exploser la banque des points et le tirage au sort des lots de la tombola a récompensé les acheteurs de billets. Les futurs 6èmes ont eu leurs cadeaux de départ et ont pu saluer leur école avant d'entrer au collège.

Un repas dans la cour de l'école a ensuite clôturé l'après-midi pour les adhérents du Sou, venus nombreux, d'autant que la retransmission du match des bleus avait pu être organisée.

Merci à tous pour votre participation à cette belle journée.

CANTINE SCOLAIRE

Le nombre moyen de repas quotidiennement servis à la cantine a été de 46 au-cours de l'année 2005-2006. Pour 2006-2007, le prix du ticket resté inchangé est à 2,75 euros.

Les tickets sont vendus lors de permanences à l'école suivant un planning pré-établi par les bénévoles du Sou au vu de leurs disponibilités.

Nous vous proposons de tester une nouvelle formule pour la vente de tickets :

*** 1er vendredi du mois le matin de 8h20 à 8h45**

soit le 01/12 (attention pas de permanence le 03/11 en période de vacances scolaires)

*** 3ème vendredi du mois le soir de 16h15 à 17h.**

soit le 20/10, le 17/11 et le 15/12

Nous vous rappelons que pour toute question relative à la cantine (gérée en lien avec la commune), les parents peuvent s'adresser directement aux représentants du Sou :

M. Thierry Gouby, Président, au 04.77.97.51.49
Mme Catherine Larue, Secrétaire, au 04.77.97.48.90
Mme Cécile Chazal, l'employée communale

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale du 26 septembre a permis de remercier Sylvie Chazal, membre sortant et aussi d'accueillir de nouveaux membres : Christelle Chazal, Béatrice Bréjon et Régine Cohas.

PROCHAINE MANIFESTATION

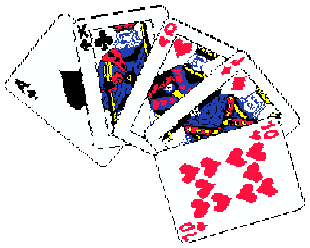

Samedi 11 novembre : Concours de belote

à 20H30 à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel.

Nous comptons sur votre présence.

ECOLE JEAN COTE

Des nouvelles de la rentrée !

Cette année, l'école accueille 138 élèves répartis dans six classes de la petite section au CM2. L'équipe d'enseignants compte 8 personnes, du fait du service à temps partiel de certaines personnes. Mme Barjat a quitté l'école de Marcilly pour l'école de Boën et Mme Levet est arrivée sur l'école. Mme Bealem-Maisse et Melle Collange effectuent les remplacements des temps partiels. Les ATSEM sont toujours Mme Valérie Delauche et Mme Laurence Chazal.

Cette année, le jour de décharge administrative de la directrice est le vendredi.

Parents et enfants votent !

Au cours du mois d'octobre, comme dans toutes les écoles de France, les élections des représentants de parents se dérouleront. A Marcilly, elles sont accompagnées par des élections d'élèves délégués de classe.

Solidarité

L'an dernier, les enfants s'étaient sensibilisés aux difficultés de vivre avec une différence lors de deux journées banalisées sur le handicap et c'est donc tout naturellement que les trois classes des plus grands de l'école ont répondu favorablement à la proposition de participer aux « virades de l'espoir » dont voici compte rendu et photos.

Les enfants du CE1 au CM2 de l'école publique participent aux « virades de l'espoir »

Jeudi après midi 21 septembre, les 3 classes des plus grands de l'école se sont mobilisées pour courir, en solidarité avec ceux que la mucoviscidose atteint. Ils ont relevé le défi qu'ils s'étaient lancés : « courir, en 1 heure, le plus grand nombre de kilomètres pour ceux qui ne le peuvent pas ». Sous un beau soleil, les enfants, répartis par équipes de 4, ont couru autour du stade de foot de la commune. Un tour mesurait 310 mètres. La motivation était bien réelle et impressionnante ! Les adultes présents ont aussi voulu participé et ont effectué un tour de stade sous les encouragements des enfants ! A la fin de l'heure, 460 tours avaient été effectués ce qui représente un total de 142 600 mètres parcourus soit 142,6 kilomètres ! Un exploit salué par les applaudissements des participants ! A l'issue de l'épreuve, une urne ayant collecté les dons, a été remise à Mme Tissot, représentant l'association « vaincre la mucoviscidose ». Après tous ces efforts, le goûter offert par cette association, organisatrice des virades, a été fort apprécié de tous.

Enfin, un lâcher de 9 ballons, 3 par classe participante, a clôturé l'après midi !

Les coureurs se succèdent sans relâche pendant une 1 heure !

A la fin du défi, le résultat est inscrit sur un panneau afin de l'afficher à l'école : **142,6 km !**

Les enfants n'avaient pas envisagé un tel résultat lors de la préparation !

Certains avaient, pour l'occasion, créé une formule de ralliement !

COMITE DES FETES

Les membres du comité des fêtes et les classards tiennent à remercier les habitants de la commune pour le bon accueil qui leur a été réservé lors du passage des brioches à l'occasion de la fête patronale.

Les membres du comité des fêtes tiennent aussi à remercier le groupe des classards pour leur présence tout au long du week-end.

Sur l'ensemble du week-end, la fête s'est déroulée dans la bonne ambiance.

Nous avons noté certains points à améliorer pour l'année prochaine.

Les futures manifestations

* ***La soirée théâtre*** de décembre 2005 avait été appréciée par les spectateurs, nous reconduisons cette soirée avec la même troupe, la nouvelle pièce se nomme **« CAVIAR… ou.. LENTILLES ».** ***Elle aura lieu le 25 novembre à 20H30 à salle des fêtes de Marcilly.***

* ***Le 8 ou le 9 décembre*** (la date n'est pas définie) ***soirée St NICOLAS.***

Cette soirée sera organisée avec les commerçants et les associations de la commune qui souhaitent y participer.

Une réunion aura lieu début octobre pour organiser cette soirée.

Les aventures d'une famille Napolitaine dans les années 70.

Le père s'est spécialisé dans la profession d'invité aux réceptions, où il garnit ses poches de petits fours, bouteilles, etc…

Un jour il décide de monter une escroquerie plus rémunératrice et fonde un comité de bienfaisance, dont il espère bien faire profiter en premier lieu, lui-même et sa famille.

Mais la situation se complique avec la mort d'une domestique…….

La pièce est en 3 actes pour une durée de 2H00

Les jeux de l'écureuil

1. Pyramide Marcilloise

Répondre en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent.

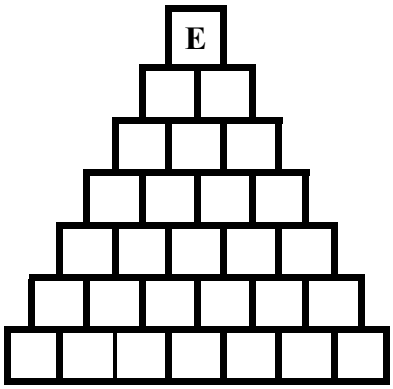

Article

Prénom masculin

Joué par un acteur

Plantes d'une région

Passez près

Notre région (2 mots)

2. Sudokumo marcillois

Compléter la grille de telle sorte qu'il y ait toutes les lettres du quartier dans chaque ligne, chaque colonne et chaque rectangle. Dans la colonne grisée, le quartier apparaît clairement.

	A				E
		H		C	
C				T	
					A
					B
	H	T			

3/ Mots croisés viticoles

Question : un mot n'est pas orthographié correctement, lequel?

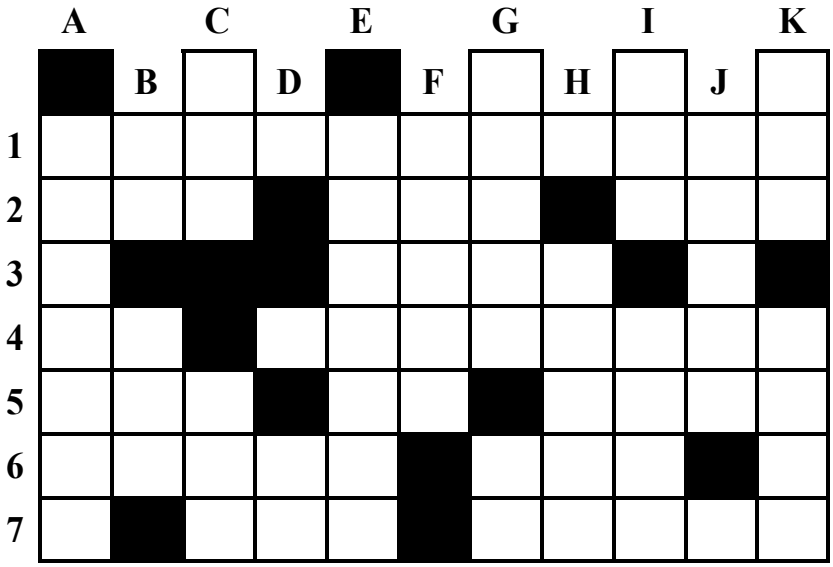

Horizontalement :

1. Culture de la vigne

2. Vie désordonnée – Unité de mesure de la sensibilité photographique – Système réglementaire garantissant l'authenticité du vin (sigle)

3. Blancs, rosés ou rouges

4. Le meilleur – Récolte le raisin

5. Il peut être à viande, à main et même ...à vin! - Ile – Notre canton vineux !

6. Cépage connu – Levée aux cartes

7. Pièce renversée – Tableau du prix des vins

Verticalement :

A. Mauvais vin **B.** Bout de lie – Quartier marcillois peu viticole

C. Institut technique de la vigne et du vin (sigle) – Peut être grand **D/** Le vin se boit aussi comme cela (phon.)

E. Creuseras en vin **F.** Elle peut être à gaz, à pain, ...à vin

G. Antilope africaine – Casser (phon.) **H/** But du champagne à l'occasion d'une fête

I. Organisation des pays africains (sigle) – Couleur de raisin

J. Couleur de vin

K. Qualification d'un vin blanc ou rosé – Quand on a trop bu de cette eau-de-vie, on la voit à l'envers

4. Corriger l'addition

En déplaçant deux allumettes, trouver les bons chiffres qui font ce total de 135

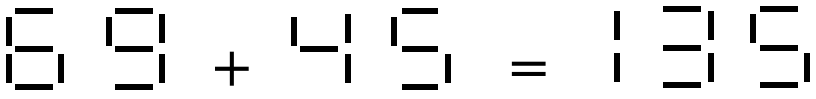

5. Quartier recomposé

Avec les lettres des deux mots de gauche, former le nom d'un quartier (1 ou 2 mots) marcillois

AME + RU = ……

LILY + MARC = ……

THE + BAC = ……..

BON + FAUTE =……

NEZ + RITE = ……

BAL + SARDINES = ……

DATES A RETENIR

Retrouvez l'Ecureuil tout en couleur sur : **http://www.marcilly-le-chatel.fr/**

Lundi 16 octobre : Don du sang

Vendredi 20 octobre : Vente tickets cantine de 16h15 à 17h à l'école
Rencontre Chorales 20H30 à l'église

Vendredi 3 novembre : Conseil municipal
Permanence tennis 18H30 à 19H30 salle Galathée

Samedi 11 novembre : Concours de belote du Sou des Ecoles

Vendredi 17 novembre : Vente tickets cantine de 16h15 à 17h à l'école

Samedi 25 novembre : Théâtre à la salle des fêtes « Caviar. ou. Lentilles »
Dernier délai pour commander des bacs roulants

Vendredi 1er décembre : Permanence tennis de 18h30 à 19h30 salle Galathée
Vente tickets cantine de 8h20 à 8h45 à l'école

Vendredi 15 décembre : Vente tickets cantine de 16h15 à 17h à l'école

Samedi 30 décembre : Dernier délai pour l'inscription sur les listes électorales

Vendredi 5 janvier : Permanence tennis 18H30 à 19H30 salle Galathée

Vendredi 2 février : Permanence tennis 18H30 à 19H30 salle Galathée

Vendredi 2 mars : Permanence tennis 18H30 à 19H30 salle Galathée

PROCHAIN ECUREUIL

Remise des articles :

Mardi 27 février 2007
(Jean Vernay) email : jean.vernay@wanadoo.fr

Agrafage :
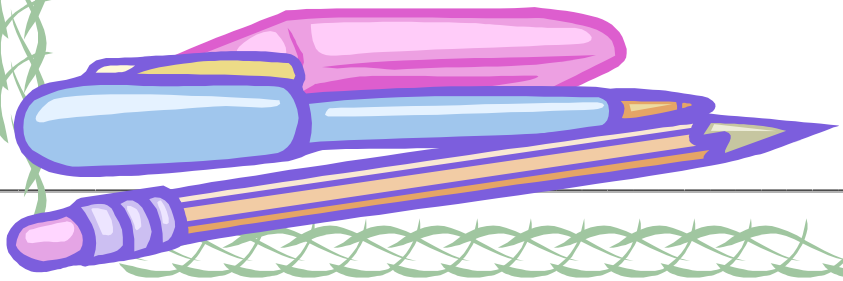
Jeudi 22 mars 2007
à 20 H à la mairie